

Apprenant Agile - Faire valoir ses capacités à apprendre et à s'adapter

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Transverse : tous secteurs et domaines professionnels**

La certification Apprenant Agile appréhende des compétences transversales indispensables pour l'exercice d'un métier, quel qu'en soit le secteur d'activité.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **414**, **412**, **413**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **08/10/2018**

Mots clés : **compétences clés**, **Apprendre à apprendre**, **compétences transversales**, **autonomie**

Identification

Identifiant : **4162**

Version du : **23/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie](#)
- [Recommandation du conseil de l'Union européenne du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie](#)
- [Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie \(CEC\)](#)

Non formalisé :

- [L'importance des compétences. Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes - Études de l'OCDE sur les compétences - décembre 2016](#)
- [Compétences transférables et transversales : comment les repérer,](#)

[les reconnaître et les valoriser ? - France Stratégie - Avril 2017](#)

- [Penser l'emploi autrement. Nouvelles formes d'emplois, nouvelles compétences, nouveaux rapports au travail - LAB'HO Observatoire des hommes et des organisations - Adecco Group - Décembre 2016](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est d'évaluer les capacités d'un individu à s'adapter, à se projeter et à faire face au changement pour se positionner professionnellement et gagner en efficacité dans ses gestes professionnels.

La personne qui obtient cette certification atteste de ses capacités à gérer son temps de manière efficace, résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée. Cette certification reconnaît à la personne ses capacités d'acquies, traiter, évaluer et intégrer de nouvelles connaissances et les appliquer dans divers contextes de la vie privée, sociale et professionnelle.

En développant la capacité d'agir, cette certification favorise également la réussite des projets professionnels comme de mobilité, de retour à l'emploi ou de formation qualifiante.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Sans objet

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est fondée sur la compétence **Apprendre à apprendre** pour développer les capacités d'adaptation et d'acquisition de nouvelles connaissances.

Cette compétence Apprendre à apprendre se décline en domaines de compétences :

S'engager dans l'action et prendre de l'assurance pour être force de proposition.

Gérer ses ressources pour contribuer à la gestion efficace d'une situation.

Identifier et analyser ses stratégies de réussite pour optimiser son organisation et son efficacité.

Transposer ses stratégies de réussite dans d'autres contextes pour gagner en efficacité dans ses apprentissages.

Transposer ses stratégies de réussite dans d'autres contextes pour gagner en efficacité dans ses gestes professionnels.

Six compétences transversales sont également appréhendées par cette certification car indispensables au traitement de l'ensemble des situations :

Public visé par la certification

- Personnes en activité professionnelle ou en insertion professionnelle, prioritairement les personnes peu qualifiées, ayant peu bénéficié de formation ou en transition professionnelle mais aussi toute personne désirent accéder à une formation qualifiante ou préparer un concours.

Communiquer : réguler ses actions de communication dans le but de comprendre les autres et se faire comprendre par eux.

Coopérer : réguler la coordination de ses actions propres avec celles des autres dans l'intention de participer au but commun d'une équipe.

Agir avec méthode : réguler ses actions dans une même méthode dans le but d'en assurer l'efficacité.

Exercer sa créativité : réguler ses actions imaginatives ou inventives dans le but d'innover.

Raisonner avec logique : réguler ses actions à l'intérieur d'un cadre rationnel dans le but d'en assurer la cohérence.

Exercer son sens critique et éthique : réguler ses actions à l'intérieur d'un cadre critique et éthique dans le but de relativiser les visions du monde et être en respect avec ses valeurs et sa personnalité.

Modalités générales

Cette certification est accessible à l'issue d'un parcours de formation en APP dans les domaines des compétences clés. Parcours personnalisés de 35h à 300h, en fonction du parcours et des besoins en formation de la personne.

En lien avec le projet identifié de chaque personne, les organismes de formation labellisés APP proposent des formations dans les domaines des compétences clés, en veillant à relever le niveau d'acquisition des savoirs fondamentaux et soutenir le développement de compétences dites transversales qui relèvent en particulier de la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, l'esprit collaboratif, l'entrepreneuriat, l'autonomie....

Parmi les compétences mobilisées en APP, il en est une particulièrement importante, celle qui se réfère aux capacités d'apprendre à apprendre. Le développement de cette compétence constitue une véritable spécificité de l'environnement pédagogique APP fondé sur l'autoformation accompagnée.

Les grandes étapes d'un parcours de formation en APP

Un temps d'accueil et d'entretien exploratoire : écoute et analyse du projet, du profil et de la demande ; recueil d'informations concernant le niveau, le projet, les attentes, et les besoins de formation ; détermination des compétences à évaluer.

Un temps de positionnement et de restitution : identification des besoins singuliers de la personne et vérification des prérequis nécessaires à la mise en œuvre du projet de la personne ; évaluation des connaissances et compétences de base, aptitudes cognitives ; repérage des compétences et des acquis d'expérience.

Un temps de formation et d'accompagnement personnalisés : mise en œuvre des modalités pédagogiques de la démarche APP axée sur l'autoformation accompagnée et l'action réflexive. Période d'observation en situation d'apprentissage pour évaluer les capacités d'apprentissage en autonomie.

Un temps de bilan et perspectives : synthèse du parcours ; formalisation des acquis d'apprentissage formels, non-formels et informels ; préconisations.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification Apprenant Agile est un vecteur de communication pour faire valoir ses capacités à évoluer, à acquérir de nouvelles connaissances et à

Pour l'entité utilisatrice

Pour les employeurs : la fragmentation des parcours professionnels, la volatilité des compétences strictement professionnelles et l'accélération des

développer ses compétences. Cet aspect est renforcé par la numérisation de nos sociétés qui impose aux personnes d'avoir à leur actif un large éventail de compétences transversales pour s'adapter avec souplesse à un monde en évolution permanente et rapide, notamment sur les plans technologiques et techniques.

Suivre un parcours de formation APP et valider la certification Apprenant Agile permet de développer et faire valoir un ensemble de compétences permettant de faire face plus sereinement aux changements dans l'entreprise, être identifié comme un acteur responsable et moteur au sein d'une équipe et auprès de sa hiérarchie.

Évolutions technologiques obligent les acteurs économiques à rechercher et identifier dans leurs équipes des compétences permettant de répondre rapidement aux besoins mouvants de leur activité via la capacité à s'adapter, comprendre, assimiler et acquérir de nouvelles connaissances et capacités. La certification Apprenant Agile valide la capacité d'une personne à évoluer en même temps que son poste ou l'emploi dans l'entreprise, préparer ainsi les équipes aux métiers de demain.

Pour les prescripteurs de formation : (ré)instaurer l'investissement compétences, ramener à la formation les personnes les plus réticentes via un parcours de remise en confiance certifiant, sécuriser les parcours de formation qualifiants, favoriser la réussite des projets des personnes accompagnées vers une remobilisation professionnelle.

Références :

Groupe de travail n°2 du Réseau Emplois Compétences - Compétences transversales, compétences transférables : comment repérer les facteurs de mobilité professionnelle ?
<http://www.strategie.gouv.fr/publications/competence-s-transferables-transversales>

« Penser l'emploi autrement. Nouvelles formes d'emplois, nouvelles compétences, nouveaux rapports au travail », LAB'HO Observatoire des hommes et des organisations, Adecco Group, décembre 2016 : <http://www.groupe-adecco.fr/articles/penser-lemploi-autrement>

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

Compétences évaluées

La capacité à construire et mettre en œuvre un projet :

Analyser des enjeux.

Se fixer des objectifs.

Prendre des responsabilités et des initiatives.

Résoudre des problèmes.

Gérer des priorités.

Faire des choix.

Faire face aux difficultés.

Produire un livrable de projet.

Les capacités de la personne à analyser ses situations d'apprentissage, pour identifier les compétences mobilisées et à les formaliser en les mettant en lien avec les six compétences transversales suivantes :

Centre(s) de passage/certification

- Les centres de formation labellisés APP

Communiquer : réguler ses actions de communication dans le but de comprendre les autres et se faire comprendre par eux.

Coopérer : réguler la coordination de ses actions propres avec celles des autres dans l'intention de participer au but commun d'une équipe.

Agir avec méthode : la capacité de réguler ses actions dans une même méthode dans le but d'en assurer l'efficacité.

Exercer sa créativité : réguler ses actions imaginatives ou inventives dans le but d'innover.

Raisonner avec logique : la capacité de réguler ses actions à l'intérieur d'un cadre rationnel dans le but d'en assurer la cohérence.

Exercer son sens critique et éthique : réguler ses actions à l'intérieur d'un cadre critique et éthique dans le but de relativiser les visions du monde et être en respect avec ses valeurs et sa personnalité.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Badge numérique de certification (imprimable en format papier) : sont inscrites dans le badge numérique l'identité de l'émetteur, du récepteur, la description des compétences reconnues par le badge et les preuves qui l'attestent.

Plus d'informations

Statistiques

Certification nouvelle pouvant concerner l'ensemble des publics accueillis dans les organismes labellisés APP.

Les chiffres indiqués ici sont issus de la plateforme de statistiques APP et concernent l'ensemble des personnes accueillies en APP sur l'année sur l'année 2017 :

Plus de 33.000 personnes ont été accueillies, positionnées et/ou orientées en APP.

Cela représente près de 2.900.000 heures de formation.

Depuis son origine, le réseau APP se distingue par l'accueil et la formation d'un public majoritairement féminin (65%), âgé entre 26 et 49 ans (56% hommes et femmes confondus) et à 44 % de niveau V (niveau de formation équivalent au CAP, BEP ou au diplôme national du brevet).

Autres sources d'information

www.apprenantagile.eu

www.app-reseau.eu